

BURUNDI

CADRE STRATEGIQUE COMMUN (CSC)

TABLE DE MATIERES

1. Introduction.....	2
2. Cibles stratégiques communes.....	4
2.1 Description des cibles stratégiques communes	4
2.2 Argumentation sur base de la pertinence au développement	10
3. Engagements en matière de complémentarités et synergies	14
4. Liste des participants au CSC Burundi.....	18
Liste des acronymes.....	19

1. Introduction

Ce Cadre Stratégique Commun (CSC) Burundi se base sur l'Analyse de Contexte Commune (ACC) Burundi approuvée par le ministre de la coopération au développement, Mr De Croo, fin décembre 2015.

Tous les éléments listés ci-dessous se retrouvent dans cet ACC et ne sont donc pas repris ici : analyse de contexte(chapitre 3, p.16-34), analyse des acteurs pertinents (chapitre 6, p.62-71), analyse des risques (chapitre 9, p.80-84) liés au contexte, aux cibles stratégiques et aux approches, identification d'opportunités de complémentarité et synergies entre organisations agréées(chapitre 10, p.86-95), y compris autour de partenaires communs, description de la manière dont l'ACC (ayant servi de base au CSC) a été élaborée(chapitre 1, p 6-7), et en particulier les éléments permettant de constater la participation des organisations agréées et de leurs partenaires locaux.

Toutefois, l'instabilité au Burundi impose une mise à jour régulière du contexte politique, économique et sociale. Après la finalisation de l'ACC Burundi en octobre 2015 la crise politique et la situation sécuritaire ont continué à détériorer. La violence est devenue quasi-quotidienne, avec des assassinats, des blessés, des disparitions et des attaques à la grenade. Quelques groupes de rebelles, par ex. FOREBU et RED-Tabara, se sont 'officiellement' présentés, ayant comme objectif la lutte armée contre président Nkurunziza. Le nombre des réfugiés a monté encore, on l'estime maintenant autour de 240.000. Entretemps, la relation avec le Rwanda est devenue très tendue, à cause des accusations du gouvernement du Burundi que le Rwanda serait la première cause de la crise burundaise, étant responsable pour le recrutement des et l'appui aux rebelles.

Le dialogue, médié par le président ougandais Museveni, n'avancé pas et n'a pas réussi à calmer la situation. Récemment, la communauté internationale est devenue plus active. Le Secrétaire Général des Nations Unies a visité le Burundi le 22 et 23 février 2016 et l'UA a envoyé une délégation de 5 chefs d'états comme médiateurs dans le conflit (fin février). Le Burundi a fait un petit pas en avant, avec la réouverture de deux médias (Isanganiro et Rema FM), l'annulation de 15 mandats d'arrêts, l'annonce d'être prêt à recommencer le dialogue, ... mais l'opposition a mis ces déclarations à côté comme trompe l'œil : le gouvernement continue à exclure le CNARED et d'autres 'malfaiteurs' du dialogue, les médias peuvent se rouvrir s'ils signent un contrat avec des conditions. Début mars l'UE a décidé d'arrêter l'appui financier direct à l'état burundais par manque de progrès sur des mesures imposées selon le procédure sous art. 96 des Accords de Cotonou.

Au moment de la rédaction de ce document, la situation politico-sécuritaire du Burundi reste explosive et des changements majeurs peuvent surgir à tout moment

Cette crise politique tendue continue à avoir un impact négatif sur la situation économique (le Burundi est dans une crise grave et a 'regagné' le titre de pays le plus pauvre du monde) et la situation sociale (éducation, santé, malnutrition ...)se dégrade. La situation actuelle a donc des conséquences pour les ANGI's et leurs partenaires, dont certains ont vu leurs biens confisqués et ont été contraints à l'exil, et doit être suivie de tout près, pour voir comment réagir, s'adapter, ...

Les participants ont pris connaissance de différents documents cadres et stratégiques lors de la réalisation de l'ACC, et aussi de la note stratégique élaborée en 2009 pour la période 2010 -2013 de la coopération gouvernementale comme publiée sur le site du Département Affaires étrangères et Coopération au Développement, le Burundi étant un pays partenaire de la coopération gouvernementale de la Belgique. Dans cette note stratégique il est indiqué que la coopération bilatérale se concentre sur l'agriculture, l'éducation et la santé, trois cibles stratégiques communes de ce CSC. Les participants ont également pris connaissance de la sortie d'une nouvelle note stratégique genre et son plan d'action par la DGD et le

cabinet (mars 2016). Finalement les cadres stratégiques communs des pays voisins sont également pris en considération.

Ce sont 32 OSC/AI qui ont participé à ce cadre stratégique commun. La liste des participants se trouve dans la section 4 de ce document. Pour la réalisation de ce CSC, la méthodologie suivie est celle proposée par les coupoles dans le *'Manuel pour la réalisation des Cadres Stratégiques Communs de 2016'* distribué le 8 février 2016. Comme pour l'ACC, c'est 11.11.11 qui a assumé le rôle de lead, en travaillant avec des sous-leads par cible, notamment : éducation, APEFE ; santé : Croix Rouge francophone ; agriculture : Caritas International Belgique ; eau : Protos ; gouvernance et droits humains : Avocats sans Frontières . Ce groupe s'est réuni le 26 février et le 24 mars. Il a invité tous les participants à réagir par mail sur 2 brouillons consécutifs. Des sous-groupes se sont réunis pour mieux formuler certaines cibles et pour mieux identifier les engagements de collaboration .L'échange avec des partenaires était organisée de manière intensive pour l'élaboration de l'ACC. Ceci n'a pas été organisé de manière centrale pour l'élaboration du CSC, bien que quelques acteurs ont impliqué leurs partenaires de manière individuelle. Le travail de consultation des partenaires est en cours pour la définition des futurs programmes,

L'ACC Burundi a déjà fait référence à l'ACC Travail Dément, vue l'importance de ce thème pour le Burundi. Le cadre stratégique commun sur ce thème sera décrit dans le CSC Travail décent. Le Burundi y est intégré comme un des pays dans lesquels les acteurs travailleront autour des cibles du Travail Dément. Les engagements de complémentarité et synergie entre les ANG du CSC Travail Dément et participants du CSC Burundi sont décrits dans le chapitre 3 de ce CSC et dans le CSC Travail Dément. Dans ce sens, le CSC Burundi et le CSC thématique Travail Dément sont complémentaires et doivent être lus ensemble. Ils constituent tous deux ensembles un Cadre Stratégique Commun pour le Burundi.

Les ACNG actives dans la réalisation de ce CSC Burundi développent aussi des actions en Belgique, dès lors, leurs partenaires burundais et leurs actions au Burundi ont des impacts dans leurs approches nord ; ceux-ci alimentent et "légitiment" ce qui se fait en Belgique.

Il est important de souligner que le cadre légal pour les CSC n'était pas publié ni au moment du lancement du processus (le 8 février) ni au moment de finaliser le CSC à ce jour (20 avril 2016).

2. Cibles stratégiques communes

2.1 Description des cibles stratégiques communes

Pour formuler ces cibles stratégiques communes les participants se sont basés sur l'information des chapitres 5 et 8 de l'ACC Burundi. Il y a deux cibles plus générales (1 et 2) et 6 cibles thématiques, qui correspondent aux thèmes inclus dans l'ACC. Il s'agit des cibles stratégiques suivantes :

1. Contribuer à l'émergence d'une société civile indépendante, forte, compétente et redevable
2. Contribuer à l'émergence d'institutions efficaces, redevables, responsables et ouvertes à tous (bonne gouvernance), en premier lieu au niveau des autorités décentralisées
3. Contribuer à l'amélioration de l'accès de tous à la connaissance et à une éducation de qualité en se focalisant sur l'amélioration de l'accès à un enseignement technique, professionnel ou supérieur et sur l'augmentation du nombre de jeunes et d'adultes disposant de compétences nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat
4. Assurer/Améliorer la qualité, la disponibilité et l'accessibilité aux soins de santé pour tous (Préventifs, Curatifs, Réadaptatifs et de promotion de la santé)
5. Contribuer à la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture et l'élevage durable
6. Améliorer l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion participative et durable des ressources en eau
7. Promouvoir l'avènement d'une société pacifique et d'un Etat de droit en contribuant au respect des droits humains et au règlement des conflits par des processus de justice garant de ces droits
8. Améliorer la qualité de la recherche et stimuler l'innovation, afin de contribuer au développement

C'est indiqué par approche quels acteurs vont contribuer à son atteinte : ces approches et les ressources à mettre en œuvre seront spécifiées dans les programmes des acteurs individuels.

Cible stratégique commune 1		Contribuer à l'émergence d'une société civile indépendante, forte, compétente et redevable.
Approches (Contribution)		OSCs/AIs
1A	Renforcer les capacités institutionnelles, financières, managériales et organisationnelles des OSC burundaises (gestion, autonomie financière, réflexion stratégique,...)	11.11.11, Protos, Kiyo, Louvain Coopération, Handicap, RKV, SOS VE, EF, Caritas, ADA, Broederlijk Delen, VSF-B, RCN J&D, CRB, APEFE, KBA FONCABA, IAP
1B	Renforcer les compétences techniques/thématiques des OSC burundaises ainsi que leurs capacités de plaidoyer/communication sur les politiques par rapport à ces thématiques	11.11.11, Protos, CSA Kiyo, Handicap, Justice et Paix, RKV, SOS VE, EF, Caritas, ADA, Broederlijk Delen, VSF-B, RCN J&D, CRB, ASF, KBA FONCABA, Louvain Coopération, IAP

1C	Favoriser la synergie entre les OSC burundaises, améliorer leur collaboration au sein de coupoles et plateformes et renforcer le réseautage national et international	11.11.11, Protos, CSA Kiyo, Handicap, Justice et Paix, RKV, SOS VE, EF, Caritas, ADA, Broederlijk Delen, VSF-B, RCN J&D, CRB, ASF, APEFE, KBA FONCABA, Louvain Coopération, IAP
1D	Améliorer la communication vers les autorités et les titulaires de droits sur les politiques nationales et les activités des OSC	11.11.11, Protos CSA Kiyo, Louvain Coopération, Handicap, Justice et Paix, RKV, SOS VE, EF, Caritas, ADA, Broederlijk Delen, VSF-B, RCN J&D, ASF, IAP
1E	Renforcer le dialogue constructif entre la société civile et d'autres acteurs, tant étatiques que privés, faciliter des cadres de concertation intersectorielle et stimuler des discussions sociétales sur le fonctionnement des autorités	11.11.11, Protos, Kiyo, Handicap, RKV, SOS VE, Caritas, ADA, Broederlijk Delen, VSF-B, RCN J&D, ASF, APEFE, IAP
1F	Stimuler l'innovation au niveau organisationnel et méthodologique et favoriser la recherche et le lien entre les instituts de recherche et OSC	11.11.11, Protos Kiyo, Handicap, Justice et Paix, RKV, SOS VE, Caritas, ADA, Broederlijk Delen, VSF-B, RCN J&D, CRB, ASF, APEFE, KBA FONCABA, Louvain Coopération
1G	Renforcer l'échange et l'apprentissage sur base des expertises des sociétés civiles sous-régionales	11.11.11, Protos, CSA Kiyo, Handicap, Justice et Paix, RKV, EF, Caritas, ADA, Broederlijk Delen, VSF-B, RCN J&D, CRB, ASF, APEFE, KBA FONCABA, Louvain Coopération, IAP
1H	Promouvoir la thématique du genre, des droits humains, du respect de l'environnement et de la bonne gouvernance au sein de la société civile	11.11.11, Protos Kiyo, Handicap, RKV, SOS VE, EF, Caritas, ADA, Broederlijk Delen, VSF-B, RCN J&D, CRB, ASF, APEFE, KBA FONCABA, Louvain Coopération, IAP
1I	Stimuler, auprès des bailleurs qui interviennent auprès de la société civile burundaise, la connaissance du contexte local et des nouvelles dynamiques qui naissent localement, promouvoir le contact avec les communautés à la base et renforcer des synergies entre OSC locales et les média locaux.	11.11.11, Broederlijk Delen, Kiyo, RKV, SOS Villages d'Enfants, RCN J&D, ASF, KBA FONCABA, IAP
1J	Contribuer à la clarification du rôle de la société civile, et promouvoir un environnement propice à cette société civile (cadre juridique, autonomie, liberté d'action,...)	11.11.11, Broederlijk Delen, Kiyo, RKV, RCN J&D, ASF, APEFE
Cible stratégique commune 2	Contribuer à l'émergence d'institutions efficaces, redevables, responsables et ouvertes à tous (bonne gouvernance), en premier lieu au niveau des autorités décentralisées	
Approches (Contribution)		OSCs/AIs
2A	Améliorer le fonctionnement des structures décentralisées, surtout par une meilleure coordination/gestion des responsabilités (collecte de données, analyse, suivi, rapportage, implémentation etc.)	Protos Kiyo, IRSNB-CEBioS, Handicap, Caritas, Broederlijk Delen, VSF-B, RCN J&D, ASF, APEFE, IAP

2B	Renforcer les capacités institutionnelles, managériales et techniques des pouvoirs et institutions publics décentralisés, ainsi que des instituts de recherche/de formation	Protos Kiyo, Handicap, Caritas, , ASF VSF-B SOS Villages d'Enfants, RCN J&D, APEFE, IAP
2C	Renforcer les compétences du personnel des institutions décentralisées, plus particulièrement les capacités pédagogiques à travers la formation initiale et continue	Protos Kiyo, IRSNB-CEBioS, Handicap, Caritas, VSF-B, RCN J&D, APEFE, IAP
2D	Appuyer les institutions décentralisées en équipement et en infrastructures	Protos, Kiyo, IRSNB-, RCN J&D CEBioS, Handicap, Caritas, VSF-B, APEFE
2E	Renforcer les capacités de sensibilisation et d'information dans les communautés par les acteurs pertinents (autorités, société civile, leaders locaux, comités intermédiaires)	11.11.11, Kiyo, Handicap, Caritas, Broederlijk Delen, VSF-B SOS Villages d'Enfants, RCN J&D, ASF, KBA FONCABA
2F	Faciliter les mécanismes de concertation entre tous les acteurs impliqués dans la gouvernance (cadres de concertation intersectorielle ; conventions de partenariat ; recherche d'approches innovateurs)	11.11.11, Protos Kiyo, Handicap, RKV, Broederlijk Delen, VSF-B, RCN J&D, IAP
2G	Renforcer l'articulation entre la sphère étatique et le secteur informel, prévoir des espaces et mécanismes/approches alternatifs/innovateurs (pratiques sociales et traditionnelles) pour rendre service/justice aux populations	Protos Kiyo, Handicap, RKV, Caritas, Broederlijk Delen, VSF-B SOS Villages d'Enfants, RCN J&D
2H	Promouvoir la thématique du genre, des droits humains, du respect de l'environnement et de la bonne gouvernance au sein de la société civile	11.11.11, Kiyo, RKV, VSF-B, RCN J&D, ASF, APEFE, KBA FONCABA, BD, IAP
Cible stratégique commune 3	Contribuer à l'amélioration de l'accès de tous à la connaissance et à une éducation de qualité en se focalisant sur l'amélioration de l'accès à un enseignement technique, professionnel ou supérieur et sur l'augmentation du nombre de jeunes et d'adultes disposant de compétences nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat	
Approches (Contribution)		OSCs/AIs
3A	Construire ou réhabiliter et équiper des structures de formation adaptée aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes	ACTEC/APEFE/ARES/VLIR-UOS/IAP/ Handicap
3B	Offrir des bourses pour financer le suivi d'études techniques, professionnelles ou supérieures, dans des pays développés et d'autres pays en développement tenant compte du genre	APEFE/ARES/VLIR-UOS, KBA FONCABA
3C	Promouvoir une approche pédagogique efficace.	ACTEC/APEFE/ARES/VLIR-UOS, KIYO, APEFE, IAP
3D	Contribuer à la formation initiale et continue des formateurs	ACTEC/APEFE/ARES/VLIR-UOS/ Handicap, IAP
3E	Appuyer une gestion efficace des établissements de formation	ACTEC/APEFE/ARES/VLIR-UOS
3F	Appuyer le développement des Politiques et/ou systèmes de formation	APEFE/ARES/VLIR-UOS, ADA, KIYO/ Handicap, IAP
3G	Promouvoir un partenariat équilibré et constructif, ainsi que le développement de collaborations inter-acteurs .	ACTEC/APEFE, ADA
3H	Promouvoir l'inscription, l'accès, le maintien dans l'école, la réussite, la prévention de l'abandon pour les enfants vulnérables et marginalisés avec une attention particulière portée aux filles et sensibiliser les acteurs à tous les niveaux	APEFE/ARES/VLIR-UOS/IAP/SOS Villages d'Enfants, KIYO, ADA/ Handicap

3I	Encourager la prise en compte des thèmes transversaux genre, droits de l'enfant, handicap, environnement et digitalisation dans l'enseignement technique, professionnel et supérieur.	ACTEC/ APEFE/ HI / SOS Villages d'Enfants/ ARES/ VLIR-UOS/ groupe Travail Décent/KIYO/ Handicap
Cible stratégique commune 4	Assurer/Améliorer la qualité, la disponibilité et l'accessibilité aux soins de santé pour tous (Préventifs, Curatifs, Réadaptatifs et de promotion de la santé)	
Approches (contributions)		OSCs/AIs
4A	Sensibiliser les membres de la société civile à la compréhension de problématiques sanitaires et/ou sectorielles spécifiques afin d'en faire des relais actifs en termes de plaidoyer, de mobilisation des intervenants et d'actions communautaires	CRB, AD, HI, RKV, SOS Villages d'Enfants, KIYO, MEMISA, ADA, Tearfund/WRB, Solidarité protestante, Louvain Coopération, Fracarita Belgium
4B	Promouvoir et adopter une approche intersectorielle et multidisciplinaire des questions de santé en établissant le lien avec le secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le WASH (cf. Concept One Health).	CRB, MEMISA, RKV, VSF-B, Tearfund/WRB, SOS Villages d'Enfants, Louvain Coopération
4C	Appuyer à la consolidation de la surveillance épidémiologique ainsi que le système d'information sanitaire	AD, CRB, MEMISA, RKV, Louvain Coopération
4D	Promouvoir les bonnes pratiques en matière de santé et de nutrition au niveau des communautés et les doter des connaissances et moyens pour prévenir leurs problèmes de santé, notamment en mettant en place des mécanismes de renforcement des capacités de la résilience communautaire	CRB, Caritas, AD, HI, RKV, SOS Villages d'Enfants, Tearfund/WRB, Louvain coopération, KIYO, MEMISA, Solidarité Protestante, VSF-B, ADA, KBA FONCABA
4E	Sensibiliser le MSPLS à la prise en compte des groupes à vulnérabilités spécifiques (très vulnérables, handicapés, enfants, des personnes souffrant de troubles mentaux et/ou de détresse psychologique) ainsi que le renforcement des structures d'implication des groupes cibles dans l'orientation et le fonctionnement des services de santé (comités de santé etc.)	CRB, AD, HI, SOS Villages d'Enfants, MSV, MEMISA, Louvain Coopération, APEFE, Fracarita Belgium
4F	Promouvoir l'appropriation par le MSPLS des mécanismes de la PNPS dans le domaine de la santé pour développer l'assurance maladie (également au niveau communautaire) permettant à chacun de pouvoir bénéficier du minimum en matière de prise en charge de sa santé	CRB, HI, AD, Louvain Coopération, MEMISA, Fracarita Belgium
4G	Améliorer la qualité de l'offre de soins aux différents niveaux de la pyramide sanitaire par le renforcement des capacités humaines et matérielles	CRB, RKV, MSV, MEMISA, Louvain Coopération, APEFE, , Fracarita Belgium
4H	Appuyer les actions de réduction des risques de catastrophe et de préparation aux catastrophes (premiers secours,...) afin de limiter leur impact sanitaire.	CRB, RKV
4I	Appuyer la mise en œuvre du plan stratégique de développement de la médecine physique-réadaptation (PSDMPR 2016-2020) avec l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux actifs dans ce domaine (pour les groupes très vulnérables que sont les personnes en état d'incapacité, de handicap)	HI, MEMISA, MSV
4J	Renforcer l'accès aux soins de santé et aux médicaments de la population burundaise, avec une attention particulière aux femmes, aux enfants, aux personnes âgées et aux habitants de zones isolées à l'aide de stratégies et de modes d'organisation communautaires	Louvain Coopération, SOS Villages d'Enfants, KIYO, MEMISA, ADA,

		Tearfund/WRB, APEFE, KBA FONCABA, Fracarita Belgium
Cible stratégique commune 5	Contribuer à la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture et élevage durable	
	Approches (contributions)	OSCs/AIs
5A	Renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle par la consolidation, la diversification, la transformation, l'amélioration de l'usage et le stockage de la production agricole, de l'élevage et de la production halieutique, tout en assurant la promotion de la composante nutritionnelle.	Caritas, Louvain Coopération, CSA, EF, SOS villages d'enfants, , Broederlijk Delen, VSF-B, ADA, CRB, KBA FONCABA, ULB-Coopération
5B	Promouvoir un modèle d'agriculture familiale durable, respectueuse de l'environnement et contribuant à sa protection, tout en apportant une juste rémunération.	Caritas, Louvain Coopération, CSA, EF, SOS villages d'enfants, Broederlijk Delen, VSF-B, ADA, KBA FONCABA, ULB-Coopération
5C	Renforcer la structuration (organisationnelle et institutionnelle) et le fonctionnement des Organisations Paysannes au niveau local, régional et national, en vue d'élargir et de dynamiser leur base paysanne, et ainsi leur représentativité, et d'augmenter leur efficacité. Viser la consolidation du lien avec leurs membres et des réponses aux besoins réels identifiés. Favoriser la bonne gouvernance et la redevabilité aux membres.	Caritas, Louvain Coopération, CSA, EF, ADA, Broederlijk Delen, VSF-B, SOS Villages d'Enfants, KBA FONCABA, IAP, ULB-Coopération
5D	Favoriser le développement d'investissements en matière d'infrastructures agricoles (hangars, unités de transformations, pistes d'accès, valorisation de l'eau...) en vue d'assurer une meilleur valorisation de la production. Intégrer les OP dans la gestion des investissements agricoles.	Caritas, Louvain Coopération, CSA, EF, ADA, Broederlijk Delen, VSF-B, BD, ULB-Coopération
5E	Renforcer et diversifier les capacités de mobilisation de ressources financières au sein des OP en vue de développer des programmes propres et assurer leur autonomie.	Caritas, Louvain Coopération, CSA, EF, SOS villages d'enfants, ADA, VSF-B, KBA FONCABA
5F	Renforcer les capacités de plaidoyer interne et externe des OP notamment en termes de qualité des services, d'augmentation du budget dédié à l'agriculture, de législations adaptées,...	Caritas, Louvain Coopération, SOS villages d'enfants, ADA, Broederlijk Delen, VSF-B, CSA
5G	Améliorer la formation rural et agricole, y inclus le personnel des services décentralisés (DPAE) et du MINAGRIE, en vue de répondre aux défis actuels et futurs. Favoriser les cadres d'échange d'expériences et les synergies, notamment thématiques, à tous les niveaux.	Caritas, Louvain Coopération, ADA, Broederlijk Delen, VSF-B, KBA FONCABA, IAP, ULB-Coopération
5H	Engager les administrations locales dans le renforcement des plateformes agricoles provinciales et communales ainsi que dans la mise en place de structure de coordination des services agricoles	Caritas, EF, Broederlijk Delen, VSF-B, IAP, ULB-Coopération
5I	Aider à la redéfinition des rôles des structures et agents décentralisés (DPAE, Agronomes Communaux, Moniteurs Agricoles, ...) et renforcer leurs capacités techniques, matérielles et humaines. Appuyer la mise en place et le fonctionnement de Groupes Sectoriels Agriculture et Développement Rural (GSADR) au niveau communal.	Caritas, ADA, Broederlijk Delen, VSF-B, IAP, ULB-Coopération
Cible stratégique commune 6	Améliorer l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion participative et durable des ressources en eau	

Approches (contributions)		OSCs/AIs
6A	Appuyer la réalisation d'ouvrages d'eau potable et d'assainissement, avec une attention aux zones isolées	Protos, SOS Villages d'enfants, ADA, Caritas, RKV, CRB
6B	Renforcer les capacités de la société civile, des autorités locales et du secteur privé dans la réalisation et la gestion des systèmes d'eau et d'assainissement	Protos, ADA, RKV, CRB
6C	Appuyer la maîtrise d'ouvrage local	Protos, Caritas, RKV
6D	Appuyer l'articulation des acteurs impliqués dans la gestion de l'eau potable et d'assainissement	Protos, RKV
6E	Promouvoir des modèles de gestion innovateurs, adaptés aux contextes spécifiques d'intervention	Protos, RKV
6F	Promotion de l'hygiène	Protos, Louvain Coopération, SOS Villages d'Enfants, ADA, Caritas, RKV, CRB
6G	Plaidoyer pour un accès et une gestion durable, équitable et participative	Protos, RKV
6H	Chercher et diffuser des réponses innovatrices pour les défis locaux par la recherche-action et la gestion de connaissances	Protos, RKV
6I	Préserver des ressources naturelles par une approche de gestion intégrée des ressources en eau	Protos, IRSNB-CEBioS, RKV, VSF-B
6J	Inclure des mécanismes adaptés pour assurer l'inclusion sociale des populations vulnérables et l'équité et égalité genre	Protos, SOS Villages d'enfants, RKV, CRB
Cible stratégique commune 7	Promouvoir l'avènement d'une société pacifique et d'un Etat de droit en contribuant au respect des droits humains et au règlement des conflits par des processus de justice garant de ces droits	
Approches (contributions)		OSCs/AIs
7A	Renforcer les capacités des OSC dans leur travail d'influence et de financement auprès des partenaires techniques et financiers et des acteurs de la coopération internationale	11.11.11, ADA, HI, SOS Villages d'Enfants, ASF, Broederlijk Delen, Caritas, KIYO, RCN J&D
7B	Renforcer les organisations et réseaux de protection des droits humains et de protection des défenseurs des droits humains et renforcer leurs synergies avec les médias	11.11.11, HI, Justice et Paix, SOS Villages d'Enfants, ASF, Broederlijk Delen, Caritas, KIYO, RCN J&D, KBA FONCABA
7C	Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des OSC, tant au niveau thématiques (comme démocratie, culture de la paix, justice, droits humains, la déontologie, la culture institutionnelle...) que des processus de gestion	11.11.11, ADA, HI, SOS Villages d'Enfants, KIYO, ASF, Broederlijk Delen, Caritas, RCN J&D, CRB, KBA FONCABA
7D	Sensibiliser et renforcer les populations, leaders communautaires et membre de la société civile sur l'étendue de leurs droits (civils, politique, économiques, sociaux et culturels), les organisations / réseaux impliqués dans leur défense, et les mécanismes de justice (formelles et informelles) pour les réaliser, avec une emphase sur les droits des personnes en situation de vulnérabilité ou d'exclusion (handicap, femmes, mineurs, ..)	11.11.11, HI, KIYO, Justice et Paix, ASF, Broederlijk Delen, Caritas, ADA SOS Villages d'Enfants, RCN J&D, CRB, KBA FONCABA
7E	Soutenir et renforcer la capacité de la société civile et des communautés (incluant femmes, jeunes, ...) à entamer un dialogue constructif, fondé sur le cadre des droits humains et son application, avec les autorités et partenaires étatiques dans le but de renforcer les bonnes pratiques de gouvernance (locales et nationale) et la démocratie participative	11.11.11, HI, SOS Villages d'Enfants, KIYO, ASF, Broederlijk Delen, Caritas, RCN J&D, KBA FONCABA

7F	Appuyer les acteurs de la justice (formelle et informelle) pour favoriser l'émergence et le renforcement de mécanismes efficaces au service des justiciables, l'indépendance de la magistrature et de la lutte contre l'impunité. Promouvoir et appuyer la justice transitionnelle, ses mécanismes et le travail de mémoire sur les crimes de masse afin de contribuer à des processus de réconciliation durable.	11.11.11, ASF, Broederlijk Delen, KIYO, RCN J&D, KBA FONCABA
7G	De manière transversale, lutter contre les mécanismes sociétaux qui engendrent les inégalités, en particulier de genre, en suscitant notamment des changements basés sur une approche de droit mais également des changements de mentalités/attitudes/comportements..	Louvain Coopération, ASF, Broederlijk Delen, KIYO, Handicap, RCN J&D, KBA FONCABA, 11.11.11
7H	Renforcer la connaissance et la capacité d'application des conventions internationales (y compris CIDE), des lois nationales et locales dans la protection des droits par l'ensemble des détenteurs d'obligation (acteurs judiciaires, pénitentiaires, sécuritaires, Etat, autorités décentralisées, autorités morales et religieuses, communautés)	11.11.11, SOS Villages d'Enfants, ASF, Broederlijk Delen, KIYO, RCN J&D
7J	Renforcer les communautés et les autorités décentralisées pour qu'elles œuvrent localement de manière autonome et durable à la protection des droits notamment des populations les plus vulnérables (droits des enfants, droits sexuels et reproductifs notamment des femmes, jeunes, personnes handicapées, réfugiés et déplacés internes, etc.)	11.11.11, SOS Villages d'Enfants, ASF, Broederlijk Delen, KIYO/ Handicap, RCN J&D, CRB
Cible stratégique commune 8	Améliorer la qualité de la recherche et stimuler l'innovation, afin de contribuer au développement	
Approches (Contribution)		OSCs/AIs
8A	Améliorer les pratiques de recherche des institutions d'enseignement supérieur à travers le renforcement des capacités et les partenariats, en tenant compte du genre et de la durabilité environnementale.	VLIR-UOS/ARES, IRSNB-CEBioS
8B	Promouvoir la vulgarisation et la valorisation de la recherche académique.	VLIR-UOS/ARES, IRSNB-CEBioS, Louvain Coopération
8C	Renforcer les capacités individuelles à travers les bourses, en tenant compte du genre.	VLIR-UOS/ARES, IRSNB-CEBioS
8D	Motiver les acteurs du secteur de la recherche à promouvoir une approche genre et respectueuse de l'environnement (p.ex. dans la conception des interventions).	VLIR-UOS/ARES
8E	Partager l'expertise en méthodologie à travers le 'reference centre for evidence based practice (CebaP); plus concrètement, la croix rouge - à travers son centre de référence pour la pratique fondée sur preuves scientifiques peut aider et inspirer les organisations à utiliser une méthodologie de travail basé sur preuves scientifiques.	RKV

2.2 Argumentation sur base de la pertinence au développement

Cible stratégique commune 1	Contribuer à l'émergence d'une société civile légitime, indépendante, forte, compétente et redevable
L'importance de la société civile ne peut pas être sous-estimée. Les organisations de la société civile peuvent fournir des mécanismes constructifs de participation démocratique et peuvent contribuer à rétablir la confiance des citoyens dans leur gouvernement, à promouvoir leurs droits et leurs intérêts et à encourager l'inclusion des groupes vulnérables. Depuis 2010 la société civile burundaise est de plus en plus sous pression du gouvernement (qualifiée comme opposition politique, menaces,	

emprisonnements et assassinats des membres de la société civile, des lois liberticides,) et la situation s'est détériorée beaucoup pendant la crise politique actuelle (fermeture des médias, blocage des comptes et/ou des activités de plusieurs organisations, mandats d'arrêts, la plupart des leaders en exil, ...). (cf. ACC Burundi p. 38 – 39). En plus de ces menaces externes la société civile au Burundi se voit aussi confrontée avec plusieurs défis internes, entre-autre faibles compétences de gestion et de management, manque de leadership, faibles compétences techniques, manque de stratégie et vision longue terme, ...) (cf. ACC Burundi chapitre 5). C'est pour cela que les OSC et AI, ensemble avec leurs partenaires, feront le maximum pour soutenir une société civile indépendante, qui réclame son autonomie, la représentation de tous, même des plus vulnérables, justifie son travail et sa raison d'être et qui œuvre pour le respect des principes de bonne gouvernance et des droits de l'homme	
Cible stratégique commune 2	Contribuer à l'émergence d'institutions efficaces, redevables, responsables et ouvertes à tous (bonne gouvernance), en premier lieu au niveau des autorités décentralisées
L'état, avec son gouvernement, son administration et ses institutions est l'acteur principal pour l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable dans tous les domaines. Les autorités et administrations publiques du Burundi, étant un état fragile (cf. ACC Burundi p.17 – 23), a plusieurs défis et faiblesses, entre-autre faibles capacités techniques et managériales, manque de moyens/infrastructures/équipements, manque de leadership, ...(description des autorités cf. ACC Burundi p. 39 – 40, pour analyse SWOT cf. ACC Burundi p. 42 – 43). Pour répondre à ces défis, les OSC et AI et leurs partenaires visent une approche de renforcement durable des autorités et administrations publiques, avec une attention particulière pour les structures décentralisées.	
Cible stratégique commune 3	Contribuer à l'amélioration de l'accès de tous à la connaissance et à une éducation de qualité en se focalisant sur l'amélioration de l'accès à un enseignement technique, professionnel ou supérieur et sur l'augmentation du nombre de jeunes et d'adultes disposant de compétences nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat
Obtenir une éducation de qualité est le fondement pour améliorer la vie des populations et le développement durable. Le développement du secteur de l'éducation demeure une priorité au Burundi, ce qui est démontré par les différents plans, politiques et stratégies élaborées ces dernières années et par le budget que le gouvernement y consacre (cf. ACC Burundi p.24 - 26). Malgré ces initiatives le secteur de l'éducation souffre encore de nombreuses faiblesses, entre-autre d'infrastructures et d'équipements inadaptés, de méthodes pédagogiques peu développées, d'insuffisance de formateurs qualifiés, d'une gestion faible des établissements et du système de formation, d'une absence d'une vraie culture de recherche scientifique ou d'innovation (cf. ACC Burundi p.27 – 29 et 45 - 49). Les OSC et AI travailleront, avec leurs partenaires, sur ces défis pour assurer une éducation de qualité inclusive et équitable, pour tous et tout au long de la vie. Les interventions concernent spécifiquement tous les aspects de l'enseignement technique et professionnel et supérieur.	
Cible stratégique commune 4	Assurer/Améliorer la qualité, la disponibilité et l'accessibilité aux soins de santé pour tous(Préventifs, Curatifs, Réadaptatifs et de promotion de la santé)
Donner les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges est essentiel pour le développement durable. Malheureusement, les années de conflit au Burundi ont fortement altéré le système de santé burundais. Après la fin de la guerre, le secteur de la santé a connu un certain progrès, grâce à la mise en œuvre des politiques nationales et une augmentation du montant destiné à son financement (cf. ACC Burundi, p. 29 – 30). Néanmoins, l'état de santé de la population reste précaire, les principaux défis du système de santé étant l'accessibilité aux soins et la couverture de la protection sociale, l'insuffisance des ressources allouées au système de santé, la basse qualité des soins et services, la gestion des ressources humaines, la croissance élevée de la population, ...Les Paquets complémentaires d'activités (PCA) que doivent offrir les structures de santé (selon leur niveau de référence) sont en réalité rarement d'application du fait des insuffisances en termes de compétences et de plateaux techniques (cf. ACC Burundi p. 30 –31 et p. 49 – 52). Pour permettre à tous de vivre en bonne santé, les OSC et AI visent à l'amélioration du système de santé par le renforcement des autorités publiques, des structures sanitaires, de la société civile et par une approche de sensibilisation au niveau communautaire. La lutte contre la malnutrition chronique, touchant plus de 58% des enfants de moins de 5 ans, constitue un défi majeur au Burundi. En effet, les niveaux élevés de la malnutrition sont, en grande partie, la conséquence de maladies, d'apports alimentaires inadéquats et de troubles dus à des carences en micronutriments. Le manque de connaissances et de moyens (y compris l'accès) des communautés pour prévenir et répondre aux problèmes de santé et d'hygiène viennent renforcer ces risques. Le développement progressif de soins réadaptatifs de qualité pour les groupes particulièrement vulnérables que sont les personnes handicapées ou les malades	

<p>mentaux (secteur embryonnaire aujourd’hui) est un autre défi très important du système de santé Burundais. Une attention particulière devait être portée à la situation des groupes les plus vulnérables comme les indigents. Une autre point d’attention est le développement des structures d’assurance maladies durables à la portée de tous.</p>	
Cible stratégique commune 5	Contribuer à la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l’agriculture durable
<p>L’agriculture et l’élevage constituent le principal secteur économique du Burundi. Le secteur de l’alimentation et de l’agriculture offre donc des solutions clés pour le développement, et il est au cœur de l’éradication de la faim et de la pauvreté, cependant, moins de 5% du budget de l’Etat est consacré à l’agriculture. Les politiques nationales demeurent volatiles, et les structures d’exécution manquent de moyens et d’une volonté réelle de développer une agriculture qui profite aux paysans. Le secteur de l’agriculture et de l’élevage burundais se voit d’ailleurs confronté à une faible productivité des cultures, des techniques peu adaptés, un accès difficile aux facteurs de production et aux crédits agricoles, une exigüité et un émiettement des terres problématiques ainsi qu’une pression sur les écosystèmes protégées menaçant la biodiversité, une faible valorisation des productions, une grande vulnérabilité et un bas niveau d’alphabétisation des agriculteurs, ... (cf. ACC Burundi, p. 31 – 33). Pour combattre ces faiblesses les OSC et AI se focaliseront en premier lieu sur les organisations de producteurs et les organisations paysannes d’appui, et en deuxième lieu sur le renforcement des autorités. (cf. ACC Burundi p. 52 – 56).</p>	
Cible stratégique commune 6	Améliorer l’accès de tous à l’eau et à l’assainissement et assurer une gestion participative durable des ressources en eau
<p>L’objectif du Développement Durable n°6 est « Garantir l’accès de tous à l’eau et à l’assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ». Une eau propre et accessible pour tous est un élément essentiel, l’insuffisance d’une gestion intégrée des ressources en eau, de l’approvisionnement en eau et un manque d’installations sanitaires et d’hygiène continuent à avoir un grand impact, ayant même un impact négatif sur la sécurité alimentaire, sur les choix de vie et sur les chances en matière d’éducation. Au Burundi, le taux de couverture en eau potable et en assainissement reste très bas. Une décentralisation des responsabilités a eu lieu, mais les moyens (tant humains, que techniques et financiers) dont disposent les entités communales ne suffisent pas du tout pour l’ampleur des besoins en matière de planification, de programmation, de réalisation et de la délégation de la gestion, ayant des conséquences graves, par exemple : 84% de la mortalité et de la morbidité chez les enfants de moins de 5 ans est le résultat de mauvaises conditions d’accès à l’eau, l’hygiène et l’assainissement (cf. ACC Burundi p. 33 – 34). C’est pourquoi les OSC et AI, avec leurs partenaires, veulent renforcer la société civile et les autorités publiques sur ces points (cf. ACC Burundi p. 56 – 58) et faire un plaidoyer pour un renforcement de la décentralisation en cadrant ces actions dans une approche de Gestion Intégrée de Ressources en Eau</p>	
Cible stratégique commune 7	Promouvoir l’avènement d’une société pacifique et ouverte à tous aux fins du développement durable et contribuer au respect des droits humains
<p>Après la guerre civile le Burundi a fait le choix politique de la démocratie, mais la conception de ses principes de base est loin d’y faire l’unanimité ce qui rend problématique son respect effectif. Aujourd’hui, la situation reste explosive et des changements majeurs peuvent surgir à chaque moment. L’administration publique souffre d’une série de défaillances (par ex. discrimination des groupes liés à l’opposition, manque de moyens, manque de capacités du personnel, ...) qui ont pour conséquence directe une mauvaise gouvernance à divers niveaux, comme la justice, le respect pour les droits humains, ... (cf. ACC Burundi p. 34 – 37). La société civile burundaise est active sur les questions de bonne gouvernance, entre-autre la redevabilité, la gestion des finances publiques, ... mais l’impact de ses activités reste fort restreint. Les OSC et AI, ensemble avec les partenaires, veulent promouvoir l’avènement d’une société pacifique et ouverte à tous et contribuer au respect des droits humains, en se focalisant sur le renforcement des autorités publiques et la société civile pour surmonter les défis dans ce secteur (cf. ACC Burundi, p. 58 – 71).</p>	
Cible stratégique commune 8	Améliorer la qualité de la recherche et stimuler l’innovation, afin de contribuer au développement (ODD 9).
<p>La création d’une vraie « culture de recherche » scientifique est généralement acceptée comme essentielle, entre autres, pour les initiatives d’innovation au sein de la société (ACC p.63). Ce sont les établissements d’enseignement supérieur, en particulier les universités, qui sont censés jouer un rôle dans le développement de systèmes d’innovation hautement technologiques. Il convient de considérer les universités comme des moteurs de changement et de stimulation d’innovation pour</p>	

répondre aux défis sociétaux majeurs. La recherche scientifique au Burundi, quant à elle, est confrontée à de multiples problèmes qui mettent en cause sa qualité, ses valeurs fondamentales, son organisation, sa gestion et son pilotage, dont l'absence de mécanismes de financement, l'insuffisance du personnel académique, ou l'insuffisance des infrastructures et des équipements (ACC p.28). Comblant la fracture numérique, promouvoir des industries durables et investir dans la recherche scientifique ainsi que l'innovation constituent de puissants leviers en faveur du développement durable. Plus nous investissons dans l'innovation et les infrastructures, mieux cela vaudra pour tous.

3. Engagements en matière de complémentarités et synergies

Synergies/complémentarités <i>Dans ce chapitre, les acteurs s'engagent à élaborer des synergies et des complémentarités. Celles-ci seront plus détaillées dans les programmes de chaque acteur individuel.</i>		Entre « nous » : OSC et/ou AI	Entre « nous » et autres acteurs internationaux	Entre « nous » et la coopération belge
Au niveau général, pour toutes les cibles stratégiques communes (cf. ACC Burundi, chapitre 10 pour plus de détails)	Les ANCG se rencontreront pour définir des thématiques communes et cohérentes	X		
	Les ANCG se mettront ensemble pour identifier des synergies et/ou complémentarités cross- ou multisectorielles (par ex. entre le domaine de l'agriculture et de la santé/nutrition).	X		
	Les ACNG qui créeront des synergies/complémentarités, s'assureront d'une bonne organisation, avec l'élaboration des conventions établissant les rôles, responsabilités et procédures, l'identification d'un acteur qui assure le lead de la coordination des synergies et complémentarités des accords d'exécution, la mise en place des structures décisionnelles et des structures de suivi de projet commun, des évaluations communes ...	X		
	Les ACNG s'engageront à renforcer l'échange d'information, de connaissances et d'expertise, par ex. par la création d'une base de données commune, le maintien d'un cartographie des actions, la planification des réunions et consultations régulières (FOBAC, RESO, ...), la mise en place des cadres de concertation/groupes de travail par région et/ou par secteur et/ou thématique (Plateforme Droits de l'Enfants, BE-Gender), un forum annuel, le partage des informations par la mise en place d'un système informatique particulier (par ex. plateforme web), des échanges d'info sur la gestion admin-fin/choses légales/situation sécuritaire/approche partenariat/échange Sud-Sud, partage de réseaux/contacts, une convergence sur la mutualisation des outils de rapportage ainsi que des procédures de suivi évaluation ...	X	X	X
	Les ACNG s'engageront de renforcer leur synergie logistique, par, entre-autre, continuer les efforts pour le partage de bureaux/voitures/matériel logistique, la mutualisation/délégation/échange des ressources techniques et humaines, les accords communs avec les agences de voyage/sociétés de vol/hôtels/..., ...	X		
	Les ACNG explorent les opportunités pour renforcer leur présence régionale et internationale, par la participation active dans les plateformes des ONGI et les réseaux existants, la création d'un réseau de publications, e partage de réseaux/contacts, ...	X	X	
Au niveau de la cible 1 et 2	Les ACNG ayant les mêmes partenaires, se rencontreront pour envisager des synergies et/ou complémentarités dans le cadre de leurs programmes respectifs	X	X	X
	Les ACNG visant le même public échangeront pour explorer l'opportunité de développer des complémentarités dans le domaine de renforcement des capacités	X	X	X
	Les ACNG ayant les mêmes thématiques explorent l'opportunité d'organiser de plaidoyers communs	X	X	x
	Les ACNG visant les mêmes bénéficiaires/mêmes zone d'intervention/mêmes partenaires/mêmes thématiques échangeront en vue de proposer des modules de formation et/ou de sensibilisation complémentaires ou communs	X		

	Les ACNG s'engageront de mettre en place des projets de recherche en synergie avec les universités, en vue de contribuer à/évoluer vers la mise en œuvre d'interventions « evidence-based »	X	X	X
Au niveau de la cible 3	Partage d'expériences et de connaissances grâce aux réunions sectoriels et/ou thématiques présentant un intérêt pour les programmes menés ou grâce aux courriels et appels téléphoniques	X	X	X
	Collaboration aux moments clés de leurs interventions (identification, programmation, suivi, évaluation) par une participation active réciproque aux ateliers d'identification-programmation, aux réunions de pilotage, ect organisés par l'un ou l'autre. Si opportun, mise en œuvre d'activités conjointement (formations, évaluations, élaboration de programmes de formation, ...)	X	X	X
	En collaboration avec les acteurs du Travail Décent les ACNG promouvront des initiatives de formation et d'insertion professionnelle au bénéfice de personnes en situation de précarité	X		
Au niveau de la cible 4	Les ACNG s'engageront de développer des synergies et complémentarités entre les différent acteurs (nationales et internationales) dans le domaine de la santé (soins préventif, curatifs, réadaptatifs et de promotion de la santé)et entre les sous-thématiques pour favoriser l'accessibilité financière aux populations concernées, le renforcement de la résilience des communautés face aux principales maladies, et face à la malnutrition, le plaidoyer auprès des pouvoirs publics, la prévention et le dépistage précoce (OPH, Sida, lèpre et tuberculose, cancer, malaria, épilepsie, maladies mentales, malnutrition...., la valorisation des compétences académiques, ... (cf. ACC Burundi p. 89 - 90)	X	X	X
	Les ACNG visant le même public dans une même zone explorent ensemble l'opportunité de formuler des projets/programmes conjoints dans le domaine de sensibilisation (cf. ACC Burundi p. 90)	X	X	X
	Les ACNG se rencontreront pour développer des synergies dans l'amélioration de l'offre des soins de santé	X	X	X
	Les ACNG se rencontreront pour développer des synergies dans le domaine spécifique des soins réadaptatifs, en alignement sur le plan stratégique 2016-2020 de développement de ce secteur, qui a été élaboré avec la participation de tous les acteurs nationaux et internationaux actifs dans ce domaine	X	X	X
	Collaboration avec les antennes provinciaux et colonnaires de la Croix Rouge en intégrant des personnes particulièrement vulnérables (indigents) avec l'objectif de les faire sortir de façon durable de leur état de dépendance.	x		
	En collaboration avec des acteurs du CSC Travail Décent au Burundi : contribuer à une meilleure sécurité sociale par l'augmentation de l'accessibilité aux soins de santé à travers la promotion des mutuelles de santé	x		
Au niveau de la cible 5	Les ACNG développeront des cadres de concertation afin d'améliorer le partage d'information, notamment du point de vue des connaissances et de l'expérience. Un mapping clair doit permettre d'éviter les répétitions inutiles, les concurrences néfastes et en tirer des leçons.	X		
	Les ACNG échangeront afin d'explorer les possibilités de collaborations où chaque acteur développe et/ou met à profit une expertise spécifique (ex. : intrants, nutrition, élevage, crédit..) au bénéfice d'un même groupe-cible dans une approche multidimensionnelle	X	X	
	Les ACNG exploreront la possibilité des projets tripartites (ACNG et leurs partenaires) avec la coopération bilatérale belge, acteur incontournable du secteur agricole burundais (Programme PAIOSA). Les ACNG Belges pouvant accompagner et enrichir la mise en œuvre des projets (cf. ACC Burundi p. 93)			X

	Des possibilités de plaidoyer communs sont envisagées en faveur de l'agriculture paysanne, du respect des accords de Maputo,... entre les acteurs du secteur agricultures mais aussi avec d'autres secteurs (Gouvernance ou encore Santé)	X	X	
	Les ACNG s'engagent d'être actifs dans les réseaux internationaux comme AgriCord, CIDSE, ...		X	
	Les ACNG se rencontreront pour évaluer l'opportunité d'une coordination opérationnelle au niveau local, par exemple à partir des Plans Communaux de Développement Communautaire (PCDC), en les appuyant en tant qu'outils participatifs fonctionnels de coordination des acteurs locaux ; ou au départ des Groupes Sectoriels Agriculture et Développement Rural (GSADR) existant au niveau des communes et provinces et coordonnés par les autorités locales	X		
	Les ACNG ainsi que leurs partenaires évalueront les possibilités de partage de leurs compétences notamment en vue d'assurer le renforcement des capacités des organisations bénéficiaires	X	X	
Au niveau de la cible 6	Les OSC exploreront les opportunités pour des synergies et/ou complémentarités pour le renforcement des autorités communales dans l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement (cf. les opportunités de synergies détaillées dans l'ACC Burundi p. 93 - 94)	X	X	X
	Les ACNG s'engagent pour une planification sectorielle communale, une harmonisation/recherche de complémentarités des programmes et d'une mise en place d'un groupe de travail AEPHA	X		
	Les OSC s'engagent à pratiquer un partage général des informations, à mener des rencontres ciblées sur des thèmes spécifiques, à créer une plate-forme dédiée à l'eau et à l'assainissement en Belgique et à échanger les connaissances relatives à des projets spécifiques.	X	X	X
	Les ACNG se rencontreront pour évaluer l'opportunité d'une synergie avec des universités, en contribuant aux recherches scientifiques sur le terrain dans le domaine de l'eau, l'hygiène et l'assainissement(ou de sujets connexes comme l'ingénierie sociale, etc.) afin développer des solutions qui sont « evidence-based ».	X	X	
	Dans la mesure du possible, les connaissances / compétences techniques et méthodologiques sont mises à la disposition des organisations partenaires.	X	X	X
Au niveau de la cible 7	Les ACNG visant le même groupe-cible échangeront en vue de proposer des projets complémentaires (concentration ou complémentarité géographique/thématique)et/ou des programmes multi-acteurs(ACNG belges, partenaires locaux, CTB)	X		X
	Les ACNG renforceront l'échange d'information en matière de la bonne gouvernance et les droits de l'homme par, entre- autre, la création d'un dispositif similaire à un mécanisme d'observation des droits humains grâce au partage d'informations et à travers un site web spécifique et/ou des plateformes d'échanges existants (comme le Plateforme des Droits de l'Enfant) (cf. ACC Burundi p. 95 pour d'autres exemples d'opportunités en synergie/complémentarité)	X	X	X
	Les ACNG visant le même public dans une même zone s'engageront d'investiguer les possibilités de complémentarités thématiques de plaidoyer et de sensibilisation et de la mise en place de formations communes, des évaluations conjointes sur des thématiques transversales, d'un projet de recherche en synergie avec les universités en vue de contribuer à la mise en œuvre d'interventions « evidence based »,(cf. ACC Burundi p. 95 – 97)	X	X	
	Les ACNG exploreront les opportunités des partenariats, des interventions partagées, complémentarités et/ou des synergies qui visent la protection de nos bureaux, nos partenaires et autres défenseurs de droits de l'homme.	X	X	X

	Pour renforcer le climat et le dialogue entre la société civile et les partenaires étatiques les ACNG s'engageront d'explorer la possibilité d'un Forum où les activités/expertise des ACNG belges sont présentées à tous les acteurs présents au Burundi et l'opportunité de faire un plaidoyer commun sur des thématiques préalablement identifiées	X		X
Au niveau de la cible 8	les OSC/AI continueront à chercher des opportunités pour des projets académiques qui sont en synergie et complémentarité avec les interventions des autres acteurs belges (modalités à définir)	X	X	
	Les OSC/AI chercheront des opportunités de synergie et complémentarité dans les domaines de renforcement de capacité, recherche, innovation, transfert de technologies et opportunités au niveau des bourses.	X	X	X
	Des rencontres entre des chercheurs/professeurs intéressés et des acteurs CSC seront organisé pour stimuler de trouver des opportunités dans le cadre de synergie et complémentarité	X	X	X
	Les OSC/AI partageront les résultat de recherche avec les autres acteurs (pour extension potentielle)	X	X	

4. Liste des participants au CSC Burundi.

1	11.11.11	18	KBA Foncaba
2	ACTEC	19	KIYO
3	Action Damien	20	KMMA
4	Auto-Développement Afrique (ADA)	21	Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen- CEBioS
5	APEFE	22	Louvain Coopération au Développement
6	ARES	23	Memisa
7	Artsen Zonder Vakantie- Médecins Sans Vacances	24	Protos
8	Avocats Sans Frontières	25	RCN Justice & Démocratie
9	Broederlijk Delen	26	Rode Kruis-Vlaanderen Internationaal VZW
10	Caritas International	27	Solidarité Protestante
11	Commission Justice et Paix	28	SOS Villages d'Enfants Belgique-SOS Kinderdorpen België
12	Croix-Rouge de Belgique Communauté francophone	29	Tearfund
13	Collective Stratégie Alimentaire	30	ULB-Coopération
14	Entraide et Fraternité	31	Vétérinaires Sans Frontières
15	Fracarita Belgium	32	VLIR-UOS
16	Handicap International Belgique		
17	Institut des Affaires Publiques		

Liste des acronymes

ACC	Analyse de contexte conjointe	IRSNB-CEBIOS	Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen-CEBioS
ACNG	Acteur de la coopération non gouvernementale	MINAGRIE	Ministère de l’Agriculture et de l’Elevage
AD	Action Damien	ODD	Objectif du Développement Durable
ADA	Auto-Développement Afrique	OPH	Organisation des Personnes Handicapées
AEPHA	Accès à l’Eau Potable, Hygiène et Assainissement	OSC	Organisation de la Société Civile
AI	Acteur institutionnel	PAIOSA	Programme d’Appui institutionnel et Opérationnel au Secteur Agricole
ANGI	Acteur de la coopération non gouvernementale internationale	PCA	Paquet complémentaire d’activités
ASF	Avocats sans Frontières	PCDC	Plan communal de développement communautaire
CeBaP	Reference centre for evidence based practice	MSPLS	Ministère de la Santé Publique et de la lutte contre le Sida
CIDE	Convention Internationale pour les Droits de l’Enfant	PNPS	Politique Nationale de Protection Sociale
CRB	Croix Rouge de Belgique, communauté francophone	PSDMPR	plan stratégique de développement de la médecine physique-réadaptation
CSA	Collectif Stratégies Alimentaires	RCN J&D	RCN Justice et Démocratie
CSC	Cadre Stratégique Commun	RESO	Rassemblement, Echanges et Solutions entre ONG
CTB	Coopération Technique Belge	RKV	Rode Kruis Vlaanderen
DGD	Directorat Générale Coopération	SOS VE	SOS Villages d’Enfants Belgique-SOS Kinderdorpen België
DPAE	Direction Provinciale de l’Agriculture et de l’Elevage	SWOT	Strengths – Weaknesses – Opportunities - Threats
EF	Entraide et Fraternité	Tearfund/WRB	Tearfund Belgique
FOBAC	Forum Belge des Acteurs de la Coopération	VSF-B	Vétérinaires Sans Frontières Belgique
GSADR	Groupe sectoriel agriculture et développement rural	WASH	Water, Sanitation and Health
HI	Handicap International Belgique		
IAP	Institut des Affaires Publiques		